DANS LA REGION

A LILLE

Un surveillant de filature se fracture le crâne

Un accident mortel, dont les causes ne sont pas encore établies, s'est produit dans le courant de l'après-midi d'hier, dans une salle de la filature Delbart-Mallet, rue des Stations, à Lille.

Vers 6 heures moins le quart du soir, des ouvriers de cette usine trouvaient au fond d'un trou de monte-charge le corps du surveillant François Van Wester, âgé de 35 ans. Le malheureux portait une horrible blessure au crâne et ne donnait plus signe de vie.

Un docteur mandé vint et ne put que constater la mort du surveillant, due à une fracture du crâne.

L'enquête ouverte aussitôt par M. Villon, commissaire de police du 5e arrondissement, n'a pas encore définitivement établi les causes de l'accident.

Cependant, il est permis de croire que Van Wester trouva la mort en faisant une chute de l'étage supérieur.

Son cadavre a été transporté dans sa famille, rue de Canteleu, à Lambersart.

Le surveillant était marié et père d'un enfant.

Le Concours Agricole

LES EXPOSANTS ACHEVENT L'INSTALLATION DES APPAREILS ET DES MACHINES

Les installations nécessitées pour l'organisation du Concours national agricole sont à présent virtuellement terminées.

On sait que ce concours se divise en deux grandes catégories principales :

1. Celle des animaux, les races ovine, bovine, porcine et chevaline et des produits agricoles qui se tiendra sur l'Esplanade.

2. Celle des instruments d'horticulture qui prendra place sur le Champ de Mars et allée des Marronniers.

A l'Esplanade, une immense clôture en planches, partant à peu près à la hauteur du Pont du Ramponneau et allant jusque la statue de l'Amiral Courbet entoure l'Exposition. A l'intérieur de cette enceinte sont édifiés les divers pavillons nécessaires aux services administratifs ainsi que les box indispensables à l'installation des divers genres d'animaux concourant, puis les tentes aménagées pour la disposition des produits agricoles.

Ces constructions provisoires où les cloisons de bois et les toiles de tente jouent un rôle capital, se divisent en trois groupes. L'un est adossé à la clôture regardant la façade de l'Esplanade, l'autre se trouve au milieu de l'emplacement, le troisième est érigé près du canal de la Deûle.

Il reste de cette façon, entre ces trois groupes bien distincts, deux superbes allées délicieusement ombragées par les marronniers.

Les bureaux du commissaire général de l'Exposition, M. Randoing, sont situés près du rond-point de l'Esplanade, non loin du kiosque de musique.

Au-dessus de ce rond-point l'Exposition continue. Ce groupe comprendra principalement la section des oiseaux de basse-cour puis enfin, la section chevaline.

Les divers aménagements nécessités par le Concours agricole sont, de l'avis des connaisseurs fort bien compris ; tout y semble *avoir été prévu, et cet fait grand honneur* à ceux qui y présidèrent.

Les différents services : poste de police, poste des pompiers, magasin à fourrage, bureaux, etc., etc., sont, notamment, très confortablement répartis et organisés.

Près de l'entrée principale du groupe de l'Esplanade, laquelle se trouve non loin du Pont du Ramponneau, est édifié le pavillon destiné aux inspecteurs-vétérinaires. Lors de son arrivée, chaque animal sera très sérieusement examiné par ce service et impitoyablement refusé s'il est atteint d'une maladie ou tare quelconque.

De nombreux bancs ont été placés à l'intérieur de l'enceinte où auront lieu avec le concours de musiques militaires et civiles, réputées, des concerts quotidiens.

Le service des eaux n'a pas non plus été négligé ; partout les exposants trouveront ce liquide à profusion pour leurs bestiaux ou bestioles, grâce à l'installation de ci de là de nombreux robinets d'eau d'Emmerin.

AU CHAMP DE MARS

Hier encore il n'était guère possible de prédire ce que sera au point de vue esthétique, s'entend, l'exposition des instruments agricoles pour lesquels un immense emplacement a été réservé sur le Champ de Mars. Cependant, en voyant le grand nombre de machines déjà expédiées, on pouvait aisément se rendre compte de l'empressement des industriels à participer au concours. C'était samedi, un véritable fouillis de charrues, de semeuses, de faucheuses, de locomobiles, etc., etc., déposées ici ou là, presque au petit bonheur.

Mardi prochain tout cela sera bien en place et alors, le coup d'œil offert aux curieux sera certainement des plus intéressants.

En attendant cet instant, de tous côtés de nombreux ouvriers achèvent d'édifier les édicules destinés aux exposants ou montent des pièces de mécaniques qui feront, nous n'en doutons pas, l'admiration des connaisseurs et des profanes.

Nous rappelons à ce propos que l'ouverture officielle du Concours national agricole demeure toujours fixée au mardi 21 mai pour les machines, au jeudi 2 juin pour les animaux, au vendredi 3 juin pour les chevaux.

Néanmoins, les personnes qui s'intéressent aux préparatifs de l'Exposition-Concours pourront pénétrer dans l'enceinte par l'allée des Marronniers seulement, moyennant 50 centimes.

Aujourd'hui dimanche, de 4 à 6 heures, la Musique des Sapeurs-Pompiers donnera un concert sur le kiosque dressé sur le Champ de Mars, au milieu de l'exposition des machines.

TRAGIQUE SUICIDE

Un enfant de quinze ans se tire un coup de carabine dans la tête. — Il meurt à l'hôpital.

Une scène tragique qui s'est déroulée hier matin au chemin des Alouettes, a mis en émoi tout le quartier dit du « Petit Maroc ». Un jeune homme de 15 ans, Victor Jombart, s'est donné la mort en se tirant un coup de carabine dans la tête.

La mère du malheureux s'était absentée vers huit heures du matin, afin d'aller faire quelques courses indispensables, laissant seul son fils au logis.

Lorsqu'elle voulut rentrer chez elle, il lui fut d'abord impossible d'ouvrir la porte de son logis, quelque chose à l'intérieur de la maison l'en empêchait. En poussant de toutes ses forces, la pauvre mère put enfin pénétrer dans sa demeure et la première chose qu'elle vit, fut le corps de son fils, étendu sur le carrelage, baignant dans une mare de sang et ne donnant plus signe de vie.

Epouvantée, absolument affolée, elle sortit aussitôt pour aller chercher du secours, en criant de tous côtés : « Mon pauvre enfant vient de se tuer ! »

En entendant ces cris, des voisins accoururent et allèrent prévenir le commissaire de police du 7e arrondissement, M. Videt. Requis, le docteur Lovigny examina le désespéré. Celui-ci portait à la tempe droite un petit trou rond par où le sang s'échappait abondamment. Par terre, près de lui, gisait une carabine d'un calibre de 9 millimètres.

En voyant l'arme, la mère éplorée voulut s'en emparer et si une voisine ne s'était trouvée là pour l'empêcher d'attenter à ses jours, peut-être aurait-on eu un second malheur à déplorer.

Le docteur Lovigny constata que l'état de l'enfant était des plus graves et ordonna son transport immédiat à l'hôpital St-Sauveur. Le jeune homme y fut conduit en voiture d'ambulance. A 4 heures, sans avoir repris connaissance, il mourait malgré tous les soins qui lui avaient été prodigués.

LES CAUSES DU DRAME

Quelle est la raison de ce drame et comment s'est-il passé ? L'hypothèse d'un accident n'est guère admissible en la circonstance, le jeune Jombart ayant déjà, paraît-il, tenté, en plusieurs circonstances, de mettre fin à ses jours.

Il est certain que l'on se trouve bien en présence d'un suicide. Victor Jombart était un pauvre garçon anormal. Depuis sa naissance il n'avait guère cessé de souffrir. Il y a une quinzaine de jours, à l'usine Kuppel, de Fives, où il était employé, il s'était blessé assez grièvement à l'index de la main droite et avait conçu un certain chagrin de cet accident ; en outre, une maladie le faisant nasiller et comme ses camarades se moquaient souvent de lui à ce propos, des idées noires lui étaient venues. Il est fort possible que le malheureux garçon ayant eu conscience de sa triste vie, ait voulu mettre un terme à ses souffrances physiques et morales, en se détruisant.

Dans leur douleur les parents ne veulent pas admettre cette réalité et affirment qu'il s'agit d'un accident.

Hélas, pour nous, il n'est que trop certain que le malheureux a voulu terminer une existence qui lui semblait trop douloureuse.

A DOUAI

M. Bréguet à l'aérodrome de la Brayelle

M. BREGUET EXPERIMENTE AVEC SUCCES SON NOUVEL APPAREIL ET VOLE AVEC DES PASSAGERS

Nullement ému par son récent accident, M. Bréguet essayait vendredi son nouvel appareil, le double biplan numéro 4, à moteur Renaux.

L'appareil n'était pas au point, il se contentait de le faire rouler. Samedi matin, dès 5 heures, il se trouvait à l'aérodrome de la Brayelle, déterminé, cette fois, à voler. Mais une manœuvre militaire l'en empêcha.

A 9 heures, il fit un vol superbe, puis il prit successivement à son bord MM. Aligros, son élève pilote, et Blanchet, aéronaute, s'enlevant très facilement.

Le nouvel aéroplane est extrêmement stable et rapide, et M. Bréguet nous réserve d'heureuses surprises.

Un aviateur se blesse en tombant de motocyclette

L'aviateur Bouchez, se rendant à la Brayelle en motocyclette, quand sa fourche avant se brisa. Il fut précipité à terre. On le releva dans un piteux état. Il était couvert de contusions et se plaignait de douleurs internes. Il était en outre blessé à la main et on dut lui enlever un doigt.

La grève du Textile

A BAILLEUL

La grève des tissages mécaniques, à Bailleul, évolue dans le calme le plus absolu. Les tisserands semblent ne devoir pas céder cette fois avant d'avoir obtenu entière satisfaction.

Dans une conférence qu'il fit « Aux Trois Chevaux », le siège du syndicat, le citoyen Renard, secrétaire de la Fédération Nationale textile de France, insistait sur la question des salaires qui ne varient guère que de 12 à 15 francs par semaine : ce sont les chiffres vrais qui lui avaient été fournis par les ouvriers. Comment vivre, comment élever une famille avec 2 francs à 2 francs 50 par jour !

C'est sur ce point qu'il faut insister. Cela, les patrons le sentent bien, et ils ont tenté pour égarer l'opinion publique, une manœuvre grossière. Ils font répandre le bruit que les tisseurs gagnent 18 à 25 francs par semaine, trois à quatre francs par jour. Et même, des « dames patronesses » à la « Goutte de Lait », insinuaient à la dernière consultation de nourrissons, aux femmes des grévistes, que si elles ne recevaient que 12 et 15 francs, c'est que leurs maris gardaient le surplus pour leurs plaisirs du cabaret.

Bien naturellement, le syndicat a protesté vivement contre ces racoltars mensongers ou odieux et nous lisons par exemple, dans une de ses circulaires, que les salaires élevés, indiqués sur des listes distribuées à profusion, sont des salaires de quinzaine et non de semaine ! !...

Un confrère lillois écrit que le maire de Bailleul, malgré son dévouement, n'a pu obtenir l'arbitrage et l'accord. Eh ! c'est à la raison qu'il s'agit simplement de faire appel.

Que demandent les ouvriers ? Ils luttent pour obtenir l'application des tarifs ; ils veulent que le tarif de La Gargousse-Estaires leur soit appliqué. Rien de plus juste, tout le monde en convient.

Que font les patrons ? Ils publient un « tarif » qui, pécé sous les yeux de gens ignorants des calculs des « comptes, doites et largeurs », leur donne l'illusion que loin d'être inférieurs aux salaires payés à Estaires, les salaires de Bailleul leur sont supérieurs.

Les ouvriers répondent : ils publient à leur tour un « tarif » et démontrent que suivant les comptes, doites et largeurs, les prix de façon de Bailleul sont inférieurs de deux à dix centimes sur les prix de Lille et Armentières et de 3 à quatre centimes 3/4 sur le tarif d'Estaires.

Voilà des documents.

N'est-il pas bien simple et logique d'avoir recours à un arbitre au courant de la partie ? Accepté par les patrons et les ouvriers, il examinera les données du conflit, il montrera aux uns et aux autres qu'il y a erreur et prononcera souverainement.

Si vraiment, les ouvriers bailleulois gagnaient autant que ceux d'Estaires, réclameraient-ils leur tarif, faisant grève et s'exposant au cortège des misères et des ennuis d'une grève ! A qui le fera-t-on croire ?

L'arbitrage, voilà la solution. On nous a dit, — mais que ne dit-on pas en cours de lutte — que les patrons se seraient déclarés prêts à accepter l'arbitrage, mais à la condition qu'il soit convenu à l'avance que rien ne pourrait être changé à leurs conditions.

C'est tellement absurde que nous n'y pouvons croire. Mais voici qui ne l'est pas moins :

La « Dépêche » reçoit de son correspondant de Bailleul cette note :

« On dit partout que cette grève est surtout politique ».

Une grève politique ! M. le Maire y songeait-il quand il parlait de meneurs ? Si jamais grève fut purement économique, c'est bien la grève actuelle.

Assurément il ne faudrait pas accumuler les fautes pour en changer le caractère ; mais, sur qui pèserait la responsabilité ?

A ARMENTIERES

MORT AU BAIN

Un petit garçon meurt d'une congestion à l'école de natation

Hier, samedi, vers deux heures et demie, le jeune Ducroquet Augustin, âgé de 14 ans, entrait à l'école de natation pour se baigner. Il était accompagné de son frère Louis, du même âge que lui, et de quelques camarades.

Ayant mangé depuis peu et étant atteint de crises épileptiques, le malheureux garçon se mit à jeun à l'endroit où la piscine n'a que 70 centimètres de profondeur. Il fut pris d'une congestion et aussitôt retiré de l'eau par le personnel de l'établissement, mais déjà il avait cessé de vivre.

M. le docteur Sermeville, appelé aussitôt, ne put que constater le décès.

Le corps fut transporté dans l'après-midi au domicile des parents, route de Nieppe.

DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

La Catastrophe de Calais

Un rescapé du "Farfadet" perdu sur le "Pluviose"

Calais, 28 mai. — On nous signale le cas véritablement infortuné d'un quartier-maître mécanicien qui n'échappa au « Farfadet » que pour devenir la proie du « Pluviôse ». C'est le quartier-maître mécanicien Jean-Joseph Moulin, né le 28 juin 1887, à Salons-le-Tour (Corrèze). Il n'échappa à la mort que par suite de cette heureuse circonstance, qu'il a débarqué une demi-heure avant le départ du sous-marin qui ne devait plus revenir.

L'infortuné quartier-maître était libérable mardi prochain.

Pour les sinistrés

Il va être remis prochainement, par les soins du consul anglais de Calais, le montant d'une somme assez élevée qui fut recueillie à bord du paquebot « Empress », paquebot qui remplaça dans son service le « Pas-de-Calais » avarié.

Cette collecte avait été faite parmi les passagers.

Un communiqué officiel

Dans la soirée, vers huit heures, M. le vice-amiral Bellue, préfet maritime de Cherbourg, qui dirige les opérations du sauvetage, nous a fait la communication officielle suivante :

« Les scaphandriers ont maillé une des chaînes de relevage sur le sous-marin. Le chaland de relevage a été amarré et orienté de façon que les trois autres chaînes de relevage soient à l'aplomb des boucles, pour que le travail puisse être recommencé dès l'étale de la marée de demain matin.

» Deux grosses bouées ont été solidement mouillées par les baliseurs pour servir d'assises fixes au chaland de relevage. »

La brise avait forcé et le temps avait mauvais aspect.

Cet après-midi, les travaux n'ont pas cependant été interrompus.

La mer houleuse interrompt le travail

Il est onze heures. Le travail des sauveteurs a dû être interrompu depuis huit heures, à cause de l'état de la mer, qui est devenue houleuse.

La recrudescence du vent a mis des «moutons» au large, où les bateaux qui veillent sous de tremblotantes lumières, sont secoués assez fortement.

Une légère pluie est tombée dans la soirée.

Les paroles un peu pessimistes des autorités quant aux difficultés du renflouement, se trouveront-elles si tôt confirmées ?

Il faut espérer que non, mais ce n'est qu'un espoir !

ALEX WILL.

Une note du Ministère de la Marine

Paris, 28 mai. — Le ministère de la marine communique la note suivante :

« La partie la plus délicate du renflouement du « Pluviôse », effectuée dans la journée d'hier a été le repérage du sous-marin et sa reconnaissance par les scaphandriers.

Ce travail est actuellement terminé.

Au moment où le ministre de la marine a quitté Calais, on avait pu attacher des cordages sur quatre des huit boucles de relevage que porte le sous-marin.

L'accident survenu au « Pluviôse » a profondément ému le pays et on a paru croire que la station de sous-marins de Calais et Dunkerque ne possédait pas les moyens suffisants de relevage en cas d'accident.

C'est inexact. Ces ports sont amplement pourvus de toutes les ressources en chaînes, chalands, docks et allèges, pouvant être utilisés à cet effet.

Avant d'envoyer à Calais les sous-marins type « Pluviôse », le ministre avait eu la précaution d'exiger qu'ils ne se mettent en route qu'après avoir été munis de boucles de relevage. C'était la première mesure à prendre. L'absence de points d'attache sur des bâtiments de ce tonnage rendant les opérations de sauvetage particulièrement longues et compliquées.

Si donc l'état des courants avait permis aux scaphandriers la détermination rapide de la position du sous-marin et un travail continu, la fixation des chaînes sur les boucles et la manœuvre de relevage auraient pu être effectuées avec les seuls moyens immédiatement à portée.

Pour avoir à sa disposition toutes les ressources dont la marine dispose dans la région, le ministre, dès la nouvelle de l'accident, a fait diriger sur Calais le matériel qui sert à Cherbourg aux études poursuivies marins, ainsi que le personnel exercé qui a pris part à ces expériences.

Ce matériel est sur les lieux, prêt à être mis en œuvre, mais il ne peut encore être utilisé, à cause des difficultés que rencontrent les scaphandriers à travailler au fond de l'eau avec les gros courants.

En résumé, ce qui prolonge la durée des opérations de renflouement, ce n'est pas l'insuffisance des moyens de relevage, mais uniquement les difficultés que l'on éprouve dans leur utilisation, par suite des forts courants de marée de vive eau qui règnent en ce moment.

Briand confère avec le Ministre de la Marine

Paris, 28 mai. — Briand, président du Conseil, a reçu l'amiral Boué de Lapeyrère, qui est venu l'entretenir de l'état des travaux de sauvetage du « Pluviôse ».

M. Millevoye va interpeller

Paris, 28 mai. — M. Lucien Millevoye, député de Paris, vient d'adresser au ministre de la marine la lettre suivante :

« Monsieur le ministre,

« J'aurai l'honneur de vous adresser à la séance de la Chambre du 1er juin la question suivante :

« Quelles mesures comptez-vous proposer, quels crédits comptez-vous demander au Parlement pour assurer la protection et le sauvetage de nos sous-marins ? »

Chûte de l'aviateur Dubonnet

Savigny-sur-Oye, 28 mai. — L'aviateur Emile Dubonnet a fait aujourd'hui, dans la plaine de Draveil, une chûte d'une quarantaine de mètres.

Il ne s'est fait que quelques contusions sans gravité.

Le monoplan a été mis hors d'usage.

Terrible accident à Berlin

SEPT VICTIMES

Berlin, 28 mai. — Un grave accident s'est produit à Berlin ce matin : un mur d'un bâtiment en démolition s'est abattu en ensevelissant sept ouvriers sous les décombres. Deux ouvriers ont été tués sur le coup et cinq autres grièvement blessés.

La grève de Méry

LA SITUATION EST PLUS CALME

Méry, 28 mai. — La nuit et la matinée ont été des plus calmes ; aucun incident ne s'est produit.

On signale une légère reprise du travail dans plusieurs carrières. On avait annoncé la venue de terrassiers étrangers à la région ; ce n'est que demain, vraisemblablement, qu'ils arriveront. On s'attend à des manifestations de la part des éléments turbulents ; on remarque beaucoup le calme des ouvriers locaux qui ne participent point aux désordres.

Le service d'ordre va être renforcé pour parer à toute éventualité.

M. Autrand, préfet de Seine-et-Oise, reste en permanence sur les lieux ; durant la matinée, il a parcouru les diverses carrières, s'assurant que toutes ses instructions étaient bien observées.

Deux escadrons de cuirassiers venant de Saint-Germain sont arrivés ce matin à neuf heures. En raison des événements de la nuit dernière, les postes ont été doublés.

M. Vincent, secrétaire du syndicat des carriers, parcourt la région et s'efforce de débaucher terrassiers et plâtriers. Si cette manœuvre réussissait, le nombre des grévistes s'augmenterait de trois mille ouvriers.

Le lieutenant empoisonneur est condamné à mort

Vienne, 28 mai. — Le jugement dans le procès du lieutenant Hoffrichter a été rendu ce matin.

Le lieutenant est condamné à mort par pendaison.

Le jugement, qui a été signé par tous les officiers du Conseil de guerre, sera publié ce soir.

On dit qu'une demande ayant pour objet la commutation de la peine de mort en celle de 20 ans de travaux forcés sera présentée à l'empereur François-Joseph.

L'assassin du baron de Montrond arrive à Cherbourg

Cherbourg, 28 mai. — Escorté par des gendarmes, Louis Guéret, assassin du baron de Montrond, est arrivé à Cherbourg cet après-midi, à 5 h. 50.

Pour éviter des manifestations, on l'a fait sortir par une issue dérobée, auprès de laquelle stationnait un omnibus où l'assassin a pris place.

Devant la maison d'arrêt, la foule poussa des cris de mort.

Guéret, très pâle, était secoué d'un tremblement nerveux.

Sœur Candide chez le juge

LES CREANCIERS SE METTENT D'ACCORD. — IL Y AURAIT UN ARRANGEMENT AVEC LA SŒUR CANDIDE QUI ABANDONNERAIT TOUS SES BIENS.

Paris, 28 mai. — M. Hubert du Puy a fait amener hier à son cabinet, sœur Candide et la successivement confrontée avec MM. Dagnaux et Peyret, bijoutiers, ainsi qu'avec M. Dizac-Derecq et Mme de Courtis.

Tous les bijoux ou les reconnaissances de ces bijoux qui avaient été retrouvés par le juge, ont été remis à MM. Dagnaux et Peyret.

Sœur Candide leur a, en termes émus, demandé pardon de la faute dont elle s'est rendue coupable à leur égard.

Les bijoutiers n'ont pas encore formellement retiré leurs plaintes mais M. Peyret, tout au moins, a pris la décision de le faire.

Dans la journée d'hier, en effet, le consortium des créanciers de la supérieure de Ste-Anne, s'est encore réuni.

Sœur Candide ayant opéré sur plus d'un million de francs d'achats de bijoux, tous les gros joailliers de la place en font partie.

Ils ont décidé de demander à la religieuse de renoncer à l'ensemble de ses biens puis de procéder à une liquidation totale, afin de répartir les fonds au marc le franc entre les divers créanciers chirographaires après avoir remboursé les hypothèques.

Les créanciers exigent qu'un accord général intervienne.

Ils veulent provoquer la nomination de M. Graux comme liquidateur et de M. Bouin, bijoutier, comme séquestre. Enfin, M. Dorgueil sera spécialement chargé de veiller aux intérêts de San-Salvadour.

Dans ces conditions, les défenseurs ont l'intention de demander prochainement la mise en liberté de leur cliente.

Les orages

DEUX VICTIMES DANS LA CREUSE

Guéret, 28 mars. — Pendant un violent orage la foudre est tombée sur la maison Lyraud, dans la commune de Montboucher, arrondissement de Bourganeuf.

Un jeune homme de 21 ans, nommé Lebost, a été tué ; un autre de 26 ans, nommé Lyraud a été grièvement blessé.

La foudre tombe sur une école

PLUSIEURS VICTIMES

Bastia, 28 mai. — Cet après-midi à 1 heure, la foudre est tombée sur la maison Peraldi, dans le village de Rospigliani, arrondissement de Corte.

Au second étage, la fille du propriétaire, âgée de 27 ans, a été tuée. Mlle Cristofari a été grièvement blessée. Au premier étage, où est installé l'école communale de jeunes filles, l'institutrice est restée paralysée.

Quatre élèves ont été blessées.

Dernières Nouvelles REGIONALES

A HERGNIES

Une affaire d'avortement

Arrestation d'une jeune domestique de ferme.

Sur mandat d'amener de M. Gobert, juge d'instruction, la nommée Bay Marie, 19 ans, domestique de ferme, a été arrêtée.

Elle est inculpée de manœuvres abortives qu'elle aurait exercées sur elle-même, en Belgique.

Elle a été écrouée.

Le fœtus a été retrouvé dans les lieux d'aisance où elle l'avait jeté.

Nominations de juges de paix

Paris, 28 mai. — Sont nommés juges de paix :

De Seclin, M. Spriet, juge de paix de Cysoing ;

De Cysoing, M. Spriet (Léon), suppléant de juge de paix.

Sont nommés suppléants de juge de paix :

De Berlaimont, M. Delhaye, en remplacement de M. Eosseau, démissionnaire ;

De Heurchin (P.-de-C.), M. Vincent, en remplacement de M. Beuguin, démissionnaire.

FEUILLETON DU 29 MAI — N. 110

LE BORGNE NOIR DE FIVES

VINGT ANS D'AVENTURES POLICIERES

par Alex WILL

et X..., ancien inspecteur de la Sûreté de Lille

Une tête fantômatique et grimaçante : celle d'un halluciné, d'un fou.

Sous la lune, elle prenait une apparence effrayante, avec ses deux yeux dilatés dans le blême de la figure.

Un homme était là.

Il avait tout vu.

Maintenant, il s'avançait sur le chemin du canal, avec précaution, et en se grattant singuièrement la cuisse droite d'une main tremblotante d'épileptique.

Au fur et à mesure que son émotion croissait, l'agitation de sa main s'acharnait à activer le grattage de la jambe...

C'était Jules-Césaire, le clerc « loufoque », qui avait pressenti quelque drame, quelque [illegible] patron.

Il avait bouclé l'étude et il avait suivi de loin les deux hommes : Me Coche et le vieux Lepont.

Tout moralement malade qu'il était, Jules-Césaire avait prévu juste.

Il lui avait été donné d'assister au drame effroyable de simplicité qui s'était déroulé sur la berge du canal.

Un être normal serait intervenu, aurait poussé un cri d'alarme pour empêcher Me Coche de mettre à exécution son monstrueux dessein.

Mais Jules-Césaire était un dégénéré.

Plus que jamais, sa raison sombrait dans le délire, n'avait d'acuité que pour tout ce qui pouvait servir la sourde haine [illegible] le clerc à son maître.

[illegible] à la lune miroitait et se cassait en mille piécettes de blanche porcelaine.

Il eut un ricanement sinistre.

Rien ne bougeait.

Le corps avait disparu dans le fond et le courant sans doute l'emportait.

Jules-Césaire semblait fort content de cela. Dans son cerveau déséquilibré, l'accomplissement total du crime par son patron l'enchantait.

Il eût regretté que le meurtre n'eût pas reçu une pleine exécution et que Me Coche ne fût, par conséquent, pas aussi coupable.

Jules-Césaire se gratta plus violemment encore, ce qui était chez lui le signe d'un sentiment extrême. C'était ici une sauvage joie.

Il s'en alla vers un estaminet dont les lumières rougeoyaient.

Il donna l'alarme.

Des hommes vinrent avec une barque, on fouilla l'eau à l'aide de gaffes...

On ne trouva rien.

On ne devait retrouver le cadavre de M. Lepont que le surlendemain.

Jules-Césaire s'était bien gardé de dire quel drame s'était déroulé sur la berge.

Il avait raconté qu'en passant sur le chemin de halage, il avait vu un homme qui titubait et qui avait glissé sur l'herbe du talus.

Il était rentré à Lille aussitôt après et était repassé par la rue Colbert pour surveiller les fenêtres de Me Coche.

Il avait vu de la lumière et en avait conclu — ce qui était exact — que Me Coche était rentré chez lui.

Jules-Césaire, qui avait pénétré à l'in. su du patron les secrets de la maison, — certains du moins, — savait dans quels embarras d'argent se trouvait Me Coche.

Il savait que l'argent confié à lui par des rentiers, par de modestes commerçants était dissipé jusqu'au dernier sou.

Il savait aussi que toutes les grosses sommes dont disposait mystérieusement le patron s'en étaient allées peu à peu.

Le clerc en déduisait que Me Coche n'avait tué M. Lepont que pour pouvoir s'emparer de son bien.

Les aliénés, qui déraisonnent sur la majeure partie des points, ont souvent une écrasante logique lorsqu'il s'agit de leur idée fixe.

Or, la principale idée fixe de Jules-Césaire le monomane, c'était désormais la haine de son maître.

En arrivant chez lui, Jules-Césaire se mit à confectionner une lettre qu'il adressa au procureur de la République :

« Monsieur le Procureur,

« Dans la soirée du 29 juillet, un homme a été assassiné.

« Cet homme s'appelle M. Lepont, rentier à Lambersart, rue X...

« Le meurtre a eu lieu à Haubourdin, où M. Lepont avait été entraîné par un infâme bandit qui a nom Me Coche, homme d'affaires, rue Colbert.

« A neuf heures du soir, M. Lepont, grisé par son compagnon, a été précipité dans le canal, non loin du pont de Canteleu.

« Le meurtrier, qui a dû s'emparer des clefs de la victime, a sans nul doute l'intention de s'emparer des valeurs que la victime possédait.

« Vous savez ce qu'il vous reste à faire.

« Cette dénonciation est l'œuvre d'une personne qui se révélera en temps voulu ».

« Signé : UN TEMOIN ».

Jules-Césaire s'était soigneusement appliqué à contrefaire son écriture, et il y passa une partie de sa nuit.

Il calligraphia, en transformant son genre habituel de lettres, une enveloppe sur laquelle il marqua TRES URGENT.

Le lendemain matin, avant de se rendre au bureau de l'agence notariale, il alla jeter la lettre dans la boîte du Palais de Justice.

Il entra à l'agence avec une mine joyeuse, ce qui ne lui arrivait jamais, et tout de suite, selon sa manie, pour traduire sa joie, il se mit à écrire sur une feuille de papier son nom en un nombre considérable d'exemplaires, ainsi que nous lui avons déjà vu faire au temps où le Muet était son meilleur ami.

Me Coche était dans son bureau.

Il était bien trop soucieux pour observer l'allure heureuse de son clerc.

La nuit avait été plus agitée encore que de coutume.

Des spectres s'étaient pressés autour de son lit.

Le noyé de la veille était venu s'asseoir à son chevet, et l'eau, qui n'arrêtait pas de ruisseler de son corps, coulait dans la chambre, gagnait le lit et submergeait Me Coche, qui étouffait...

Il s'était réveillé, tout trempé.

Mais ce n'était pas d'eau.

C'était de sueur.

Il s'était traité d'imbécile et de poltron.

Cela ne l'avait pas rassuré.

Il avait voulu se lever, marcher dans sa chambre, mais il était exténué de fatigue, et il avait dû se recoucher les tempes en feu, le dos glacé.

Et il avait toujours l'horrible sensation que le noyé était là derrière lui, se glissant subtilement chaque fois qu'il faisait lui-même un geste, de façon à rester inaperçu.

Avec une joie de délivrance il avait vu venir le jour.

Il sentait de durs marteaux heurter son crâne.

C'était la migraine. On l'aurait eue à moins.

Il avait pensé se rendre à Lambersart le matin même, mais il appréhendait maintenant de gagner la maison du mort.

« J'irai quand ma migraine sera passée.

Cet après-midi, ce soir... », s'était-il promis.

Il atermoyait.

Il sortit pour acheter des journaux.

(A suivre).

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ
Universellement le meilleur
DRAGÉES-CHOCOLATS
LILLE - Rue Nationale, 89 - LILLE